



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***23045636***

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

23 MARS 2023TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION JOURNAIN° d'entreprise : **0412 558 420****Nom**(en entier) : **MYLDES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Jules Vantieghem 114, 7711 Dottignies****Objet de l'acte : Nomination du commissaire**

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 06/03/2023 que l'assemblée a décidé de désigner comme commissaire Filip Cobert Bedrijfsrevisor BV, représenté par Filip Cobert (inscrit à l'IRE sous le numéro A02039), ayant son siège social à 9080 Lochristi, Brandstraat 47, inscrit au registre des personnes morales sous le numéro BE 0833.146.658 ainsi qu'à l'IRE sous le numéro B01070.

Le mandat de contrôle commence aujourd'hui pour une durée de 3 ans renouvelable, et couvre les exercices se terminant le 31/12/2023, le 31/12/2024 et le 31/12/2025. Le mandat prend fin après l'assemblée générale pour l'exercice se terminant le 31/12/2025.

Jan DESMET
représentant permanent de
LEMAD SRL
Administrateur

Peter MYLLE
représentant permanent de
PMC+ SRL
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/04/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).